



Conférence Automobile et Handicap
A l'initiative du CEREMH

Le 15 septembre 2011 de 9h à 13h
Siège de la MACIF, 17-21 place Etienne Pernet 75015 PARIS

Organisée par



Communiqué de presse

Contact presse :
Claude DUMAS : 01 39 25 49 87- 06 78 40 26 70

La mobilité est un enjeu majeur pour l'accès à une vie citoyenne et pour une pleine et entière participation à la vie sociale. La conduite automobile reste encore le moyen privilégié de préserver une mobilité en toute autonomie pour les personnes en situation de handicap conditionnant le maintien de la sociabilité, l'accès aux études, à la vie professionnelle et aux loisirs.

Le CEREMH mène depuis trois ans un ensemble d'actions en faveur de l'accès à la conduite automobile pour les personnes en situation de handicap. Ces projets nous ont permis de prendre la mesure des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap pour accéder au permis de conduire et aux solutions d'aménagement des véhicules.

C'est pourquoi avec le soutien de l'ensemble de ses adhérents, le CEREMH a souhaité organiser avec l'Association des Paralysés de France, l'Université de Versailles Saint Quentin et MACIF EGALIS cette conférence qui sera l'occasion de proposer un état des lieux portant sur les conditions d'accès au permis de conduire et à l'accès aux véhicules adaptés. Cette conférence a pour but d'initier un échange entre l'ensemble des parties prenantes afin de proposer des évolutions réglementaires et organisationnelles en vue de favoriser l'accès à la conduite automobile pour les personnes en situation de handicap.

Il s'agit pour le CEREMH en tant que Centre d'Expertise National Mobilité pour la CNSA de contribuer à la mise en place d'un réseau national associant l'ensemble des acteurs publics (Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routière, Ministère des transports) et privés (Associations représentatives des personnes en situation de handicap, Assureurs, Industriels, Centres de réadaptation) en vue de :

- Développer les liens entre les différents acteurs du domaine,
- Contribuer à la mise en place d'un réseau national pour l'évaluation et la formation à la conduite des personnes en situation de handicap,
- Harmoniser et simplifier au niveau national les démarches pour l'homologation des véhicules.

Mme Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat à la Solidarité et à la Cohésion, sociale et M. Jean Luc Nevache, Délégué interministériel à la sécurité routière, seront présents lors de cette conférence.

Le programme de la conférence

9:00 Accueil :

M. Gérard ANDREGK, Président du groupe MACIF,
M. Jean-Luc NEVACHE, Délégué interministériel à la sécurité routière
M. Eric MONACELLI, UVSQ Président CEREMH

9:10 Introduction M. Jean-Marie BARBIER, Président de l'APF

Présentation de témoignages (Vidéos)*

9:20 Etat des lieux en France de l'évaluation de l'aptitude à la conduite pour les personnes en situation de handicap. Dr Dominique PAILLER (UMPR Paris Est Fondation Sainte Marie)

9:35 Etat des lieux concernant les aménagements automobiles pour les personnes en situation de handicap. Corinne STEPHAN et Anne-Claire TOMMY-MARTIN (ESCAVIE/CRAMIF)

9:50 Situation internationale Peter WAGSTAFF (CEREMH)

10:05 Pause

10:35 Evolution de la réglementation concernant les aménagements automobiles. M. Pascal DEVIGNE (Ministère des transports)

10:45 Présentation des travaux de la Commission de concertation « Promotion des capacités de conduite » Dr Sophie FEGUEUX (Conseillère technique Santé du Délégué interministériel à la sécurité routière).

10:55 Présentation du projet de Réseau de Centres de réadaptation fonctionnelle spécialisés dans l'évaluation de l'aptitude à la conduite. Dr Michel BUSNEL (COMETE FRANCE)

11:10/12:15 Table ronde

12:15 Conclusion

Mme Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale

* *Les témoignages de Pascale, Maurice, Stéphane et Tanguy seront projetés tout au long de la conférence pour illustrer les thématiques.*

Invitation Presse

Les journalistes invités à assister à la conférence

Les journalistes sont invités à assister à la conférence de 9h à 13h, en présence de Mme Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat à la Solidarité et à la Cohésion, sociale et de M. Jean Luc Nevache, Délégué interministériel à la sécurité routière.

Merci de confirmer votre venue par mail à l'adresse suivante :
contact@ceremh.org

Les partenaires

Cette conférence ne pourrait avoir lieu sans l'aide apportée par nos partenaires. Le CEREMH tient à les remercier chaleureusement pour leur soutien :

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



Le CEREMH en bref

Le CEREMH, association créée en décembre 2007 est retenu en 2010 comme Centre d'Expertise National pour la thématique Mobilité par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

C'est une association créée dans le prolongement du pôle de compétitivité français Mov'éo à l'initiative d'un ensemble d'acteurs concernés par la thématique de la mobilité des personnes en situation de handicap : associations représentant les personnes en situation de handicap, représentants du monde entrepreneurial, du monde médical, de la recherche et de l'enseignement, des collectivités territoriales.

L'association a pour objet de créer et développer un centre national de ressources consacré à la mobilité pour les personnes en situation de handicap.

Le CEREMH a pour vocation de contribuer au développement de solutions innovantes

favorisant la mobilité des personnes en situation de handicap dans l'espace public quelque soit l'origine de cette situation (pathologie, traumatisme, vieillissement).

Le CEREMH développe ses actions autour de deux axes principaux :

- Aides personnelles à la mobilité
- Accessibilité et Mobilité

L'objectif principal du CEREMH est de réaliser une veille permanente sur les besoins des personnes à mobilité réduite afin d'initier en partenariat avec des laboratoires de recherche ou des acteurs économiques des projets innovants. Cette veille se structure autour des activités du centre de ressources et des services adressant des thématiques spécifiques.

> **Site Internet du CEREMH**

www.ceremh.org

> **Contact CEREMH**

contact@ceremh.org

Les membres fondateurs



Partenaires Automobile et handicap:

